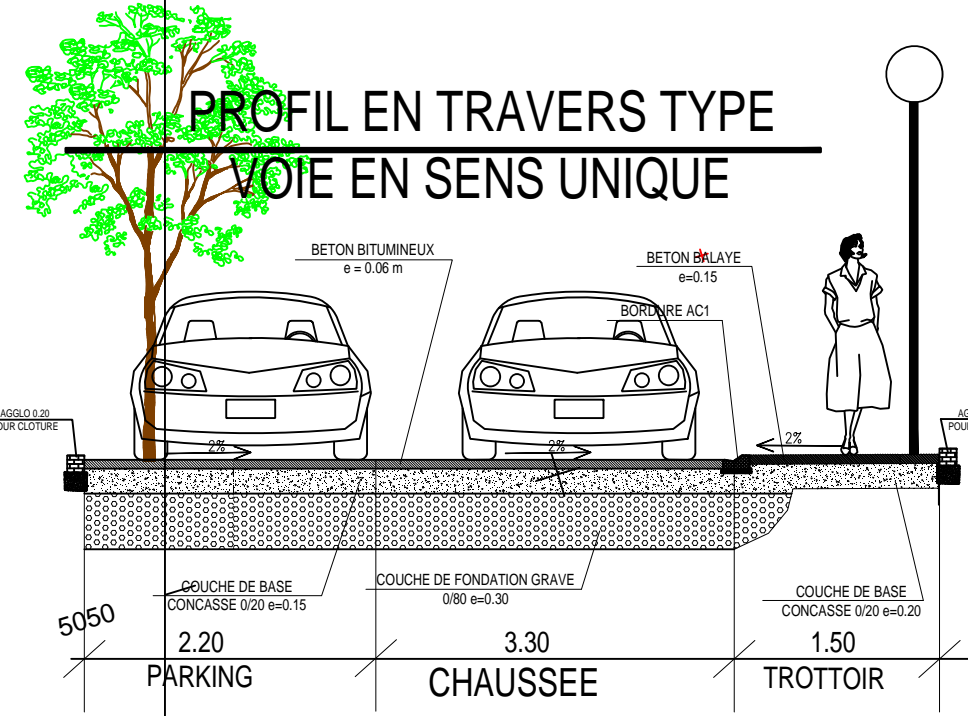
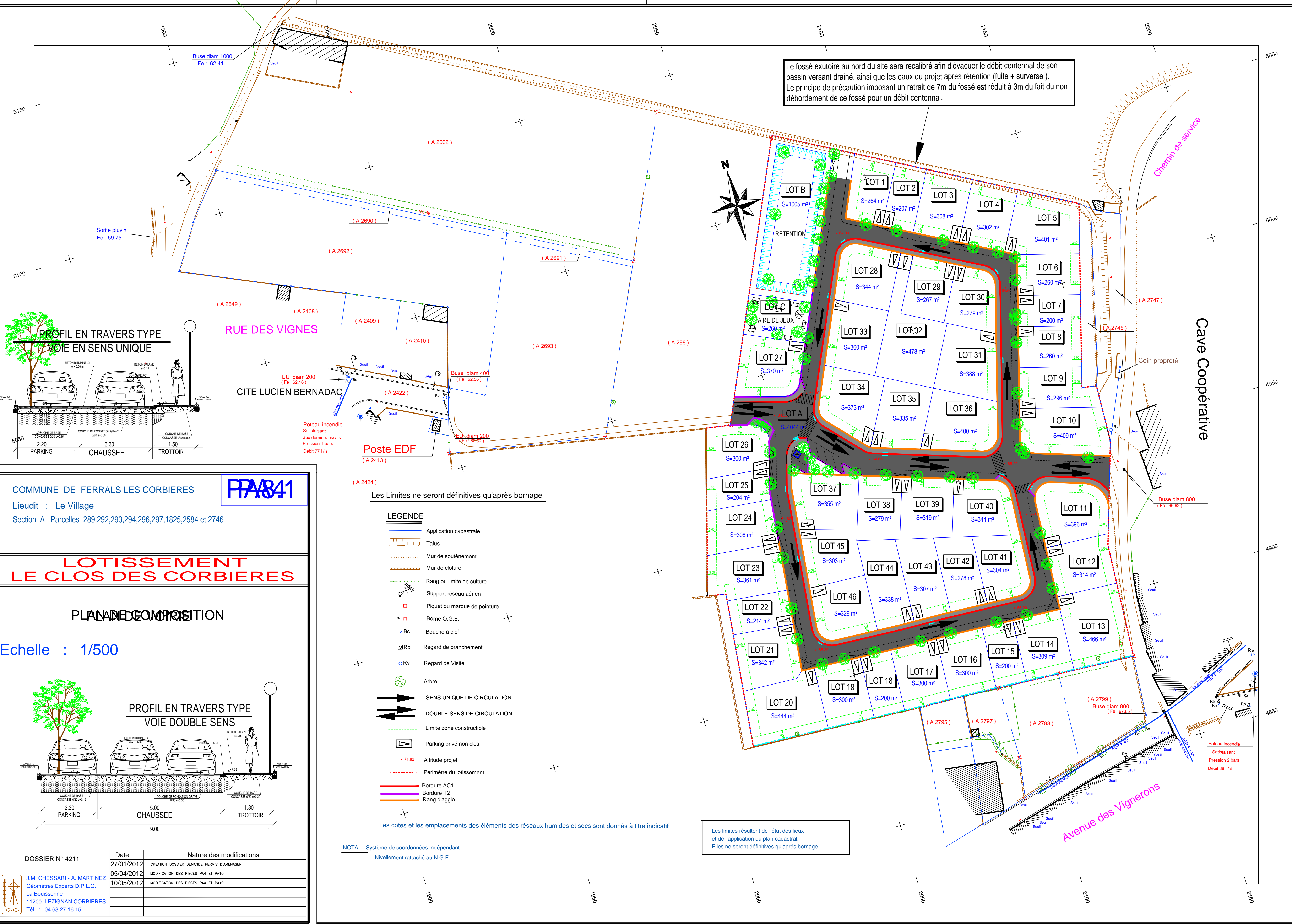


Le fossé exutoire au nord du site sera recalibré afin d'évacuer le débit centennal de son bassin versant drainé, ainsi que les eaux du projet après rétention (fuite + surverse).
Le principe de précaution imposant un retrait de 7m du fossé est réduit à 3m du fait du non débordement de ce fossé pour un débit centennal.

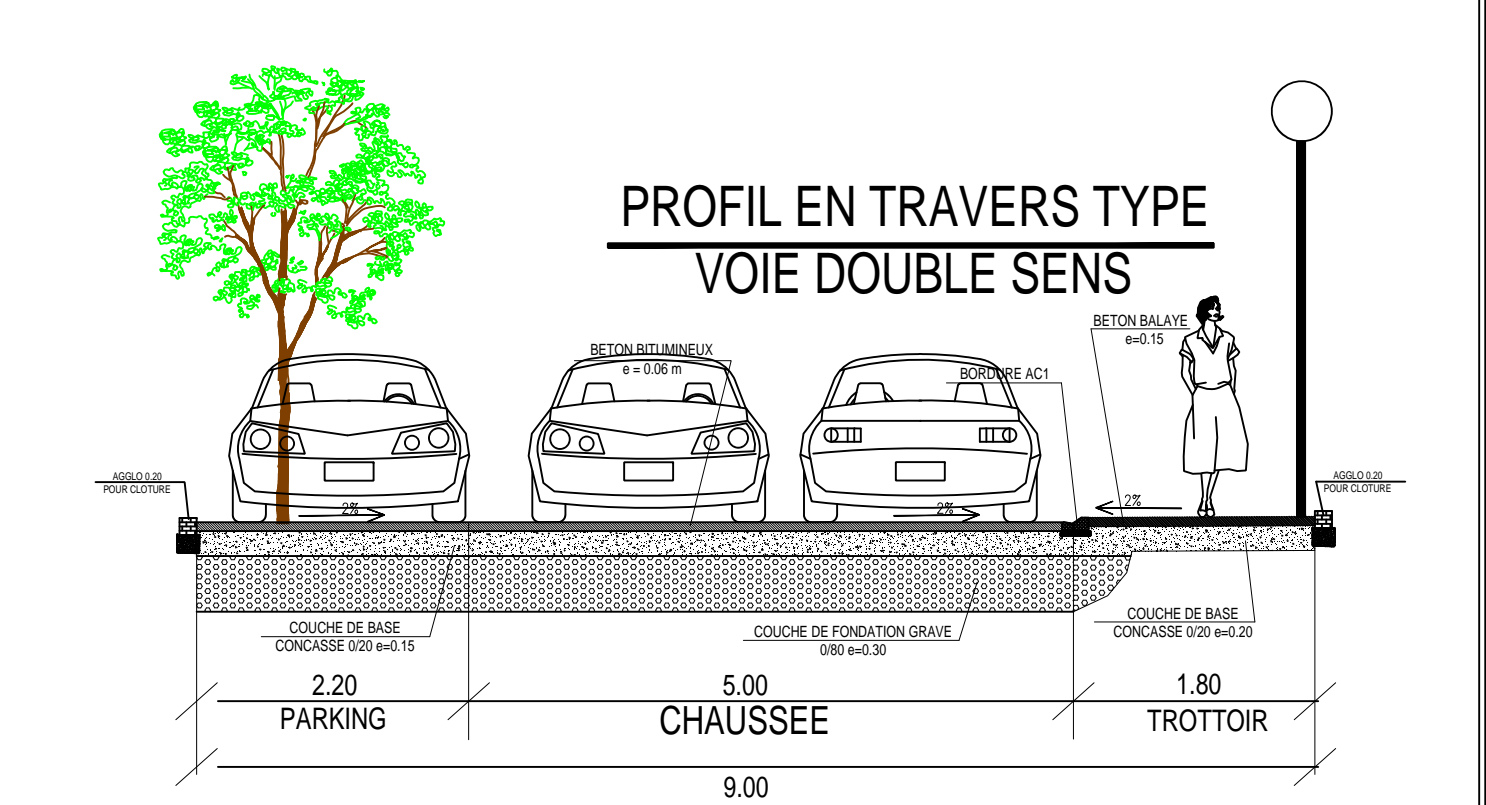


COMMUNE DE FERRALS LES CORBIERES
Lieu dit : Le Village
Section A Parcelles 289,292,293,294,296,297,1825,2584 et 2746

**LOTISSEMENT
LE CLOS DES CORBIERES**

PLAN DE COMPOSITION

Echelle : 1/500



Les Limites ne seront définitives qu'après bornage

- LEGENDE**
- Application cadastrale
 - Talus
 - Mur de soutènement
 - Mur de clôture
 - Rang ou limite de culture
 - Support réseau aérien
 - Piquet ou marque de peinture
 - Borne O.G.E.
 - Bouche à clef
 - Regard de branchement
 - Regard de Visite
 - Arbre
 - SENS UNIQUE DE CIRCULATION
 - DOUBLE SENS DE CIRCULATION
 - Limite zone constructible
 - Parking privé non clos
 - Altitude projet
 - Périmètre du lotissement
 - Bordure AC1
 - Bordure T2
 - Rang d'agallo

Les cotes et les emplacements des éléments des réseaux humides et secs sont donnés à titre indicatif

NOTA : Système de coordonnées indépendant.
Nivellement rattaché au N.G.F.

Les limites résultent de l'état des lieux et de l'application du plan cadastral.
Elles ne seront définitives qu'après bornage.

DOSSIER N° 4211	Date	Nature des modifications
	27/01/2012	CREATION DOSSIER DEMANDE PERMIS D'AMENAGER
	05/04/2012	MODIFICATION DES PIECES PA4 ET PA10
	10/05/2012	MODIFICATION DES PIECES PA4 ET PA10

J.M. CHESSARI - A. MARTINEZ
Géomètres Experts D.P.L.G.
La Bouissonne
11200 LEZIGNAN CORBIERES
Tél. : 04 68 27 16 15